



(Ci-devant "LE VRAI CANARD")

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO..... 1 Ct.
 Strictement payable d'avance.

Le *Crognard* se vend 8 centims la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements; qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boite 2144 P. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

C'EST UNE AVARE

V I

SCÈNE D'INTÉRIEUR.

—Grâces soient rendues à Dieu! murmura Blandine, en joignant les mains avec ardeur.

Elle ne put en dire davantage, l'émotion la suffoquait. Lorsque le prêtre la vit plus calme, il lui fit part de différents détails que renfermait la lettre. M. Lucien jeune homme fort intelligent et d'une conduite exemplaire, était loin d'être dans une position aisée; protégé par un proviseur de lycée, ancien ami de son père, il avait pu faire ses humanités; mais, depuis que ses études étaient terminées, il végétait, et c'était avec une peine inouïe qu'ils parvenaient à vivre honorablement, sa mère et lui...

—Je croyais qu'il y avait deux enfants? fit observer Blandine.

—Le plus jeune est mort, il y a déjà quelques années.

—En ce moment, reprit Mile Vimont, je ne puis disposer que de 80,000 francs. Voulez-vous



LES NOCES DE GAMACHE.

DON QUICHOTTE.—Tu manges avec trop d'appétit, mon ami Sancho. N'aie pas peur, Sénécal veillera sur le rôti et tu n'en manqueras pas.

SANCHO PANSA.—Vous savez que vous devez me nommer gouverneur d'une province, ne me trompez pas.

CHAPLEAU.—Avant deux mois tu seras gouverneur de Manitoba,

être assez bon, monsieur le curé, pour les faire parvenir à destination? par votre entremise, je craindrai moins que mon secret soit découvert.

—Permettez-moi, mon enfant, fit avec bonté M. Rambert, de vous dire que cette somme de 80,000 francs que vous voulez abandonner si généreusement, est plus que vous ne devez.

—Plus que je ne dois! dites-vous, monsieur le curé, repartit Biandino avec feu. Oubliez-vous donc que c'est à l'aide des 60,000 francs détournés que notre fortune s'est trouvée acquise? Cette somme eût multiplié entre les mains de la famille Dahval, n'est-ce pas? Tout leur appartient, et je ne veux garder pour moi que la petite rente que je tiens de ma mère.

M. Rambert approuvait trop le

sentiment de délicatesse qui dictait cette résolution magnanime, pour la combattre longtemps.

«Vous pouvez être assurée, ma demoiselle, que mon ami s'acquittera de cette restitution avec toute la prudence et la discrétion possible.

—Avant la fin de l'année, j'espère compléter les 110,000 francs qui forment la moitié de la fortune de mon père; cet or maudit me pèse, il me tarde d'en être délivré!

Comme elle prenait congé du bon prêtre:

«Je vous l'avais bien dit, monsieur le curé, que Notre-Dame des Victoires me viendrait en aide.»

V II

C'EST UNE AVARE.

Trois ans se sont écoulés depuis

la conjurer. C'est Hélène qui reçoit les confidences de l'affligée.

«Ah! ma petite, lui dit-elle, personne ne sait jusqu'à quel point j'étais attachée à cette petite bête. Comme elle était intéressante, ma Cocotte! quelle intelligente vraiment merveilleuse elle possédait! Si mon oncle le juge vivait encore, il me plaindrait, lui, car il connaissait l'extrême sensibilité de mon cœur. Non, une mère qui perdrait son enfant ne saurait être plus affligée que je ne le suis!»

En entendant une semblable énormité, la bonne Hélène, quoique habituée aux exagérations de son extravagant cousin, fut indignée, et, craignant de répondre quelque chose de désagréable, sous un prétexte insignifiant elle quitta l'appartement.

Depuis deux ans Hélène accompagne Mme Lenoir dans le monde; cette dernière, en dépit de son fol aveuglement, a compris qu'à son âge il fallait un prétexte pour continuer à fréquenter les bals et les soirées: Hélène s'est trouvée là à point nommé, et Mme Lenoir répète à qui veut l'entendre que les exigences du monde sont intolérables, et qu'elle ne quitterait jamais son intérieur, si elle ne pensait à sa jeune parente, qui a besoin de distraction et que d'ailleurs il faut songer à établir.

Blandine a consommé l'abandon de sa fortune: elle n'a plus que les 1,200 francs de rente du côté maternel; aussi est-elle obligée de se restreindre en bien des circonstances, afin de ne pas dépasser les limites de son modeste budget. Au commencement, les économies qu'elle est forcée de faire ont passé inaperçues; actuellement il n'en est plus ainsi, et on la taxe tout haut d'avarice. Elle est, pour le petit cercle où elle vit et même pour les habitants de Sainte-Amaranthe — dans les petites villes chacun s'occupe tant de son voisin! — une énigme indéchiffrable que tous s'efforcent de pénétrer.

Un village voisin ayant été la proie des flammes, des souscrip-